

# ENVIE DE BALADE ?

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX MASSIFS EN ÉTÉ





## BONNES PRATIQUES

- Il est important de prendre connaissance de la météorologie
- Restez sur les chemins balisés
- N'abandonner aucun objet, aucun détritrus
- Ne pas surévaluer vos forces physiques
- Éviter de partir seul
- Emporter de l'eau en quantité suffisante
- S'équiper de bonnes chaussures de marche, d'eau en quantité suffisante, de protections contre le soleil et d'une bonne carte est un minimum
- Fumer, faire des feux ou bivouaquer sont interdits toute l'année.



## TOUS PARTENAIRES POUR UN TOURISME DURABLE

Le dispositif "ENVIE DE BALADE" est proposé par le Département des Bouches-du-Rhône / Direction de la forêt et des espaces naturels et Provence Tourisme en partenariat avec la Préfecture des Bouches-du-Rhône / Direction Départementale du Territoire et de la Mer / Pôle Forêt - SIRACEDPC - Direction Départementale des Systèmes d'Information - Métropole Aix-Marseille-Provence - Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts et de Réserves Communales de Sécurité Civile 13 - Office National des Forêts - Parc National des Calanques - Grand Site Concors Sainte-Victoire - Parc naturel régional des Alpilles - Parc naturel régional Sainte-Baume - Entente Valabre / Département Information et Prévention - Frequencesud.fr.

### PROVENCE TOURISME

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille

Tél. 04 91 13 84 13

web : [www.myprovence.fr](http://www.myprovence.fr)